

# Compte rendu des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire de l'ADELFF

Marseille, Jeudi 16 septembre 2010

Les Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire de l'ADELFF se sont déroulées au cours du IVème Congrès International d'Epidémiologie « Du Nord au Sud » et des XXIème Actualités du Pharo, du 15 au 17 septembre 2010.

## Etaient présents :

ABIB Salim, ANCELLE-PARK Rosemary, BARRO Seydou, BENIE BI VROH Joseph, BLONDEL Béatrice, BORGES DA SILVA Georges, BOUTIN Jean-Paul, BOUVIER-COLLE Marie-Hélène, DESVE Gilles, DICKO Alassane, FLAHAULT Antoine, GALLAY Anne, GOLDBERG Marcel, JULIAN-REYNIER Claire, LE GOASTER Corinne, LEROY Valériane, LEVEQUE Alain, MAKOUTODE Michel, MANCINI Julien, MARIN Benoît, MARTIN-PREVEL Yves, MSELLATI Philippe, PREUX Pierre-Marie, RAKOTOMANANA Fanjasoa, RANDREMANANA Rindra Vatosoa, RANDRIANASOLO Laurence, SALAMON Roger, SALMI Rachid, SAUREL Marie-Josèphe, SPIRA Alfred, STOJCIC Irène, TESTA Jean, THALABARD Jean-Christophe

La séance est ouverte à 18H30.

## ***Assemblée Générale Extraordinaire***

Le quorum est atteint : 33 membres présents et 12 pouvoirs (soit 45 votants sur 170 membres à jour de leur cotisation). L'AGE peut se tenir.

Corinne Le Goaster propose au vote la modification des articles 9 et 11 des statuts de l'ADELFF (cf. annexe 1).

---

Pas de question, pas de remarque.

Les modifications des articles 9 et 11 des statuts de l'ADELFF sont adoptées à l'unanimité.

---

## ***Assemblée Générale Ordinaire***

Le Professeur Roger Salamon fait la lecture du rapport moral (cf. annexe 2) à la place de Chakib Nejjari, Président de l'ADELFF, excusé.

Le Professeur Rachid Salmi, Trésorier de l'ADELFF présente le rapport financier (cf. annexe 3) préparé par Nadia Segala

---

Pas de question, pas de remarque.

Les rapports moral et financier sont adoptés à l'unanimité

---

Le Pr Roger Salamon associé à Corinne Le Goaster et au Pr Rachid Salmi, fait part de la pensée qu'il a pour Nadia Segala, absente pour raison de santé, qui a participé à l'organisation de ce Congrès et qui s'investit énormément dans le cadre de l'ADELFL.

-----

Le Pr Roger Salamon revient ensuite sur les deux manifestations qui ont eu lieu au cours de l'année 2010 et qui ont été un succès :

- 1) Le Congrès ADELFL-EMOIS, Bordeaux, 22-23 avril 2010, dont le thème était : système d'information, PMSI, Epidémiologie a réunit 350 inscrits. Ce Congrès a eu le plaisir d'accueillir Jean de Kervasdoué, Professeur d'économie de la santé à la CNAM, Paris, ancien Directeur des Hôpitaux qui est intervenu dans le cadre d'une conférence sur « Naissance du PMSI ». Le prochain congrès aura lieu à Dijon en 2012.
- 2) Une Conférence d'Epidémiologie Clinique, Paris, 26-28 mai qui a réunit 150 personnes. La prochaine Conférence aura lieu à Marseille en 2011.

-----

#### Adhésions

Au cours de l'année 2009-2010, l'ADELFL a enregistré une centaine d'adhésions. Roger Salamon espère que de jeunes épidémiologistes cotiseront à l'ADELFL.

-----

Le Pr Salamon revient sur l'important travail réalisé par le CREDIM (Centre de recherche et développement en informatique médicale) de l'ISPED sur le site internet. Ce dernier a été remanié.

-----

Le Pr Salamon présente les prochains colloques :

- Le colloque EPICLIN qui aura lieu à Marseille en 2011
- Un projet de congrès à Ghardaïa, Algérie, fin 2011, début 2012 sur le thème des maladies chroniques
- Le colloque Pharmaco-épidémiologie qui aura lieu les 26 et 27 mai 2011 à la Cité Internationale à Paris
- Le 2<sup>ème</sup> congrès ADELFL-EMOIS qui aura lieu en 2012 à Dijon
- Le Congrès généraliste de l'ADELFL qui devrait avoir lieu en 2012 à Bruxelles et dont le président du Comité d'organisation sera A. Lévêque.

Un membre demande si les congrès généralistes de l'ADELFF seront toujours associés à EPITER.

Réponse : Oui, ce sera toujours des Congrès conjoints ADELFF-EPITER

-----

Elections au Conseil d'administration

Corinne Le Goaster fait état du résultat des votes. Il y avait neuf places à pourvoir.

Les sortants :

- BLONDEL Béatrice
- CHENE Geneviève
- HOUINATO Dismand
- JULIAN-REYNIER Claire
- LANG Thierry
- LE GOASTER Corinne
- LEVEQUE Alain
- MORABIA Alfredo
- SPIRA Alfred

Neuf candidats se sont déclarés :

- BLONDEL Béatrice
- CHENE Geneviève
- GALLAY Anne
- HOUINATO Dismand
- JULIAN-REYNIER Claire
- LANG Thierry
- LE GOASTER Corinne
- LEVEQUE Alain
- TESTA Jean

Le résultat des votes est le suivant :

Sur 170 membres à jour de leur cotisation :

- 42 votants + 12 pouvoirs soit 54 votants
- 52 votes exprimés ; 2 votes « nul »

- |                         |         |
|-------------------------|---------|
| - BLONDEL Béatrice      | 51 voix |
| - CHENE Geneviève       | 51 voix |
| - GALLAY Anne           | 50 voix |
| - HOUINATO Dismand      | 52 voix |
| - JULIAN-REYNIER Claire | 50 voix |
| - LANG Thierry          | 51 voix |
| - LE GOASTER Corinne    | 51 voix |
| - LEVEQUE Alain         | 51 voix |
| - TESTA Jean            | 51 voix |

Les neuf candidats sont élus. Les membres présents leur adressent leurs félicitations.

-----  
Une demande est faite par un membre présent relayée par d'autres : le souhait d'avoir un background des candidats. Cela leur sera demandé et sera diffusé dans le bulletin de l'ADEF.

-----  
Une discussion s'ouvre à propos du soutien au Pr Gilles Brücker mis en cause pour conflit d'intérêt dans l'affaire Bettencourt.

Plusieurs propositions sont émises par le Pr Salamon :

- le vote d'une motion de soutien qui serait envoyée au Pr Brücker et il serait proposé à EPITER de se joindre à cette motion,
- un courrier qui serait proposé à la signature des membres de l'ADEF
- un courrier qui serait signé pour l'ADEF et EPITER par Roger Salamon et par Christophe Rogier. C'est cette dernière solution qui est retenue.

La séance est close à 19 heures.

## **Modifications des statuts de l'Adelf**

### **proposées à l'Assemblée générale extraordinaire du 16 septembre 2010**

La modification portée à l'article 9 va permettre aux membres du bureau du Conseil d'administration d'être rééligibles plus d'une fois dans la mesure où ils sont réélus au Conseil d'administration.

La modification portée à l'article 11 va permettre d'envoyer la convocation et l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire dans un délai identique pour les deux documents et plus court (15 jours *versus* 45 jours actuellement pour la convocation).

Version adoptée le	Proposition
<p><b>Article 9 :</b></p> <p>L'Association est dirigée par un conseil d'administration composé au plus de 18 membres élus et de membres de droit ; les membres ordinaires du Conseil sont élus pour 4 ans au scrutin secret. Le Conseil est renouvelable tous les 2 ans par moitié, les membres sont rééligibles. Les membres du Conseil d'Administration peuvent avoir n'importe quelle nationalité.</p> <p>En cas de vacance, le Conseil peut pourvoir provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la prochaine l'Assemblée Générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés. Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau composé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 - Un président</li> <li>2 - Un ou plusieurs vice-présidents</li> <li>3 - Un secrétaire et éventuellement un secrétaire adjoint</li> <li>4 - Un trésorier et éventuellement un trésorier adjoint</li> <li>5 - Un ou plusieurs chargés de mission</li> </ul> <p>Le président et les vice-présidents sont élus pour 2 ans, le secrétaire, le trésorier et leurs adjoints sont élus pour 3 ans. Ils sont tous immédiatement rééligibles une fois. Les membres du bureau continuent à faire partie du Conseil jusqu'à la fin de leur mandat et sont soumis à réélection à ce moment-là.</p> <p>Le président représente l'Association en justice et dans tous les actes de la vie civile. Il ne peut toutefois tenter aucune action sans y avoir été autorisé préalablement par un vote spécial du Conseil. Les anciens présidents de l'Association sont membres de droit du Conseil.</p>	<p><b>Article 9 :</b></p> <p>L'Association est dirigée par un conseil d'administration composé au plus de 18 membres élus et de membres de droit ; les membres ordinaires du Conseil sont élus pour 4 ans au scrutin secret. Le Conseil est renouvelable tous les 2 ans par moitié, les membres sont rééligibles. Les membres du Conseil d'Administration peuvent avoir n'importe quelle nationalité.</p> <p>En cas de vacance, le Conseil peut pourvoir provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la prochaine l'Assemblée Générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés. Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau composé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 - Un président</li> <li>2 - Un ou plusieurs vice-présidents</li> <li>3 - Un secrétaire et éventuellement un secrétaire adjoint</li> <li>4 - Un trésorier et éventuellement un trésorier adjoint</li> <li>5 - Un ou plusieurs chargés de mission</li> </ul> <p>Le président représente l'Association en justice et dans tous les actes de la vie civile. Il ne peut toutefois tenter aucune action sans y avoir été autorisé préalablement par un vote spécial du Conseil. Les anciens présidents de l'Association sont membres de droit du Conseil.</p>

<p><b>Article 11 :</b></p> <p>L'Assemblée Générale ordinaire comprend tous les membres à quelque titre qu'ils y soient affiliés. Elle se réunit une fois par an sur convocation écrite ou électronique du secrétaire général adressée au moins 45 jours à l'avance. L'ordre du jour est adressé aux membres au moins 15 jours avant la réunion par courrier électronique ou postal (pour les membres ne possédant pas d'adresse électronique).</p> <p>Le président, assisté des membres du Conseil, préside l'Assemblée et expose la situation morale de l'Association.</p> <p>Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'Assemblée.</p> <p>Les décisions sont prises à la majorité des suffrages exprimés. Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement des membres du Conseil sortants au scrutin secret selon les modalités qui figurent dans le règlement intérieur.</p> <p>Ne peuvent être traitées, lors de l'Assemblée Générale, que les questions soumises à l'ordre du jour.</p>	<p><b>Article 11 :</b></p> <p>L'Assemblée Générale ordinaire comprend tous les membres de l'association à quelque titre qu'ils y soient affiliés. Elle se réunit une fois par an. La convocation et l'ordre du jour sont adressés aux membres au moins 15 jours avant la réunion par courrier électronique ou postal (pour les membres ne possédant pas d'adresse électronique).</p> <p>Le président, assisté des membres du Conseil, préside l'Assemblée et expose la situation morale de l'Association.</p> <p>Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'Assemblée.</p> <p>Les décisions sont prises à la majorité des suffrages exprimés. Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement des membres du Conseil sortants au scrutin secret selon les modalités qui figurent dans le règlement intérieur.</p> <p>Ne peuvent être traitées, lors de l'Assemblée Générale, que les questions soumises à l'ordre du jour.</p>
---	---



## **Assemblée générale, Marseille, le 16 septembre 2010**

### **Rapport moral 2010**

#### **1 . Colloques organisés en 2010**

##### **1.1 « Congrès conjoint ADELFF-EMOIS «Systèmes d'information hospitalier et épidémiologie », 22-23 avril, Bordeaux**

Le congrès conjoint ADELFF – EMOIS s'est tenu les 22 et 23 avril 2010 dans la ville de Bordeaux. Plus de 350 participants ont apprécié la convivialité de l'accueil qui leur était réservé.

Pour la seconde fois l'ADELFF – EMOIS se sont associées pour organiser un congrès commun. Nous tenons à remercier l'ADELFF et les associations (AUNIS, CNIM, AIM, COPSICOM, BAQUIMEHP) partenaires des journées EMOIS. Les assemblées générales de l'AUNIS et du COPSICOM ont eu lieu pendant ce congrès.

Nous tenons à remercier l'ensemble des membres du comité scientifique d'avoir sélectionné pour ce congrès des communications orales et affichées particulièrement intéressantes, ainsi que les intervenants, qui par la qualité de leur présentation ont contribué à la qualité de ce congrès. Sur les 109 propositions de communications, le comité scientifique a retenu 64 communications orales et 34 présentations sous forme de poster. Les communications orales et affichées, toutes de grande qualité, étaient consacrées à des sujets soit d'actualité dans le domaine du PMSI soit très novateurs sur l'utilisation en épidémiologie des données recueillies par les systèmes d'information.

La conférence invitée présentée par Jean DE KERVASDOUE, Ancien Directeur des Hôpitaux, sur la naissance du PMSI a été très appréciée.

Une session spéciale a été consacrée aux actualités de l'Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation (ATIH). Les échanges ont été très fructueux avec la salle lors de la conférence invitée de Félix FAUCON, Chef de Service à la Direction Générale de l'offre de soins (DGOS), à laquelle ont participé Eliane TOUSSAINT (DGOS) et Housseyni HOLLA (Directeur de l'ATIH).

Nous tenons également à remercier la Revue d'Epidémiologie et de Santé Publique qui a accepté, une fois de plus, d'être partenaire de cette manifestation en publiant les résumés de toutes les communications orales et affichées sélectionnées par ce comité. Un grand merci à Corinne LE GOASTER (secrétaire général de l'ADELFF) pour son aide très précieuse dans l'édition de l'ensemble de ces résumés.

Devant la réussite de cette manifestation conjointe, l'organisation d'un nouveau congrès ADELFF EMOIS a été proposée. Il devrait avoir lieu à Dijon en 2012.

##### **1.2 « 4<sup>ème</sup> Conférence d'Epidémiologie Clinique», 26-28 mai, Paris en conjonction avec la réunion des statisticiens des centres de lutte contre le cancer.**

#### **2. Adhésions à l'ADELFF en 2010**

Un certain nombre de nouveaux adhérents, pour la majorité de jeunes épidémiologistes a rejoint l'ADELFF, sur les deux années 2009 et 2010 dont une quinzaine des pays du Sud (RD Congo, Côte d'Ivoire, Madagascar notamment). Un rappel de cotisation est prévu au début du 4<sup>ème</sup> trimestre, ciblé sur ces deux années, pour ceux qui n'ont pas encore réglé leur cotisation.

### **3. Site internet de l'ADELf**

Le site internet de l'ADELf a été complètement remanié et actualisé dans sa présentation par le Centre de Ressources Et De Compétences Informatique de l'ISPED.. L'adresse reste la même.

### **4. Préparation des prochains colloques**

#### **4.1 5<sup>ème</sup> Forum scientifique de Pharmaco-épidémiologie, 26-27 mai 2011**

La 5<sup>ème</sup> édition du Forum Scientifique de Pharmaco-épidémiologie aura lieu les 26 et 27 mai 2011 à la Cité Internationale Universitaire de Paris, en partenariat avec l'ADELf (Association des Epidémiologistes de Langue Française) et l'AFcROs (Association Françaises des CROs, sociétés de services en recherche clinique et épidémiologique) qui en assure l'organisation.

La formule qui a fait le succès des précédentes éditions a été conservée avec quatre sessions thématiques organisées en tables rondes, suivies des Posters et Communications orales.

Autour de la session concernant les études demandées par les autorités de santé, le programme scientifique sera ouvert vers l'International (quelles sont les demandes et que fait-on ailleurs ?), une session dédiée à la Méthodologie sera conservée, thème de nombreuses soumissions d'abstract ; et le congrès se terminera sur un thème plein de promesses de débats et échanges : Place et « vraie vie » des études de Pharmaco-épidémiologie en dehors des demandes des autorités

#### **4.2 Colloque conjoint ADELf-EMOIS, deuxième édition, Dijon, 2012.**



## Annexe 3

COMPTE DE RESULTAT			
au 17/12/2009			
CHARGES	TOTAUX	PRODUITS	TOTAUX
<b>60. Achats</b>	<b>0,00 €</b>	<b>70. Ventes de produits et services</b>	<b>35 778,40 €</b>
6064. Fournitures administratives	0,00 €	705. Etudes	
<b>61. Services extérieurs</b>	<b>57 542,07 €</b>	706. Prestations de services	27 720,60 €
617. Etudes et recherches	0,00 €	(Rembt Paris 2008 + Solde St Malo 2008 + inscriptions Fès + DREES congrès Toulouse 2009 + erreur inscript* Paris 2008 + inscript* Emois 2010 + subvent* Marseille 2010)	
618. Divers (RESP - Elsevier)	7 739,00 €	708. Produits des activités annexes (Resp + avoir)	8 057,80 €
6185. Frais de colloques, séminaires, conférences (Workshop 2009 + Toulouse 2009 + Fès 2009 + Marseille 2010 + EMOIS Bx 2010 )	49 803,07 €		
<b>62. Autres services extérieurs</b>	<b>27 151,58 €</b>	<b>75. Produits de gestion</b>	<b>6 968,00 €</b>
621. Personnel extérieur	20 000,00 €	756. Cotisations	6 968,00 €
622. Rémunération d'intermédiaires			
623. Publicité et relations publiques	415,14 €		
625. Déplacements, missions et réceptions	3 385,96 €		
626. Frais postaux et de télécoms	1 254,14 €		
627. Services bancaires et assimilés	246,34 €		
628. Divers (bourses Pharmaco 2009 + inscriptions Paris 2008)	1 850,00 €		
<b>689. Autres charges</b>	<b>22 500,00 €</b>	<b>Autres produits</b>	<b>70 839,86 €</b>
689. Engagements à réaliser sur ressources affectées	22 500,00 €	74. Subventions d'exploitation (DGS pour 2009)	22 500,00 €
		789. Report ressources non utilisées des exercices antérieurs	48 339,86 €
<b>TOTAUX</b>	<b>107 193,65 €</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>113 586,26 €</b>
		<b>Résultat (excédent ou déficit)</b>	<b>6 392,61 €</b>